

COMITÉ DE VIGILANCE DES ACTIVITÉS PORTUAIRES

COMPTE-RENDU – RENCONTRE DU 22 MARS 2018

RÉDIGÉ PAR FRÉDÉRIC LEWIS, SECRÉTAIRE CVAP

Étaient présents :

M. Angenot Francis-Olivier	Conseil de quartier Saint-Jean-Baptiste
Mme Brodeur Caroline	Conseil régional de l'environnement — Capitale-Nationale
M. Goupil Mathieu	Représentant, Conseil de quartier Chute — Montmorency
Mme Goupil-Sormany Isabelle	
Mme Hamelin Geneviève	Présidente de l'arrondissement de La Cité-Limoilou
M. Hudon Ghislain	Représentant, Conseil de quartier Vieux-Limoilou
Mme Lemieux Marie-Ève	Conseillère en environnement, Administration Portuaire de Québec
Mme Lévesque Mélanie	Administratrice, Conseil de quartier de Maizerets
M. Lewis Frédéric	Secrétaire, Conseil régional de l'environnement — Capitale-Nationale
M. Métivier Anick	Directeur, relation avec la communauté, Administration Portuaire de Québec
Mme Plante Mélanie	Contrôle, ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte aux changements climatiques (MDDELCC)
M. Riffon Joël	Professionnel, Direction de Santé publique
M. Samson Alain	Président du Conseil de quartier Vieux-Québec-Cap-Blanc-Colline-Parlementaire

Mme Smith Jacquelyn	Représentante-substitut, Conseil de quartier Vieux-Limoilou
M. Vallée Jean-François	Conseil de quartier de Lairet
M. Veilleux Sébastien	Représentante-substitut, Conseil de quartier Chute — Montmorency
Mme Verreault Suzanne, Présidente	Conseillère municipale — district de Limoilou, responsable de l’environnement et du développement durable
Étaient absents :	
M. Saucier Nicolas	Vice-président, Conseil de quartier Saint-Roch
Mme Verreault Sylvie	Division de la qualité du milieu, Ville de Québec
Mme Fontaine Catherine	Secrétariat à la Capitale-Nationale
ORDRE DU JOUR	
1. Mot de bienvenue et présentation des membres	5
2. Dépôt du compte-rendu de la rencontre du 22 février 2018.	10
3. Suivis des dossiers – 22 février 2018. <ul style="list-style-type: none"> • Expertises invoquées dans le jugement de recours auprès du greffe. • Tableau de suivi des demandes faites à l’APQ • Collection des comptes rendus personnels de la visite des installations de Glencore • Règlements généraux 	30
4. Suivi d’information de l’APQ.	60

<ul style="list-style-type: none"> • Présentation : Nouveau projet • Présentation : Fondement économique de Beauport 2020. 	
5. Suivi d'information du MDDELCC.	10
6. Suivi d'information DSPublique. <ul style="list-style-type: none"> • Présentation : Mise à jour sur le projet Mon environnement; ma santé. 	45
7. Correspondances reçues. <ul style="list-style-type: none"> • Conseil de quartier – Chute — Montmorency 	5
8. Autres sujets.	1
9. Calendrier des rencontres à venir	1
10. Fin de la rencontre.	1
Temps de rencontre total estimé (heure décimale)	2,8

Abréviations : VQ = Ville de Québec; SCN = Secrétariat de la Capitale nationale; MDDELCC = ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques; APQ = Administration portuaire de Québec, ACÉE : Agence canadienne d'évaluation environnementale, ÉIE : étude d'impact environnementale

SUJETS	PRÉCISIONS	SUIVIS	RESPONSABLE	ÉCHÉANCE
1. Mot de bienvenue et présentation des membres				
	La présidente étant absente en raison d'une activité de reconnaissance, le secrétaire ouvre l'assemblée. Elle s'est jointe au groupe par la suite.			
	Un tour de table permet à chacun de se présenter auprès des nouveaux membres, représentant et représentant — substitut du Conseil de Quartier Chute-			

SUJETS	PRÉCISIONS	SUIVIS	RESPONSABLE	ÉCHÉANCE
Montmorency, respectivement M. Mathieu Goupil et M. Sébastien Veilleux.				
La proposition d'ordre du jour est discutée et acceptée avec les points 7 et 8 devancés avant les présentations. Si le temps vient à manquer, il est proposé de reporter à la séance suivante la présentation de l'APQ.				
2. Dépôt du compte-rendu de la rencontre du 22 février 2018.				
En raison d'une grande quantité de commentaires et de précisions apportées au compte-rendu par l'APQ, notamment dans les sujets des présentations, le secrétaire suggère à l'assemblée de reporter l'acceptation du document à la rencontre de mars. Une version bonifiée leur parviendra entretemps.		Intégrer les remarques et commentaires pertinents.	Secrétaire	Avant la rencontre d'avril.
		Faire parvenir à nouveau aux membres.	Secrétaire	Avant la rencontre d'avril.
		Remettre à l'ordre du jour de la rencontre d'avril.	Secrétaire	Pour la rencontre d'avril.
3. Suivis des dossiers – 22 février 2018.				
Le secrétaire présente les suivis réalisés.				
Relativement à la disponibilité des expertises produites dans les dossiers judiciaires Lalande et Duchesne c. Compagnie d'Arrimage de Québec Itée et Administration portuaire de Québec (200-06-000157-134) et Lalande et Duchesne c. Compagnie d'Arrimage de Québec Itée et Administration portuaire de Québec (200-06-000169-				

SUJETS	PRÉCISIONS	SUIVIS	RESPONSABLE	ÉCHÉANCE
	<p>139); le processus de requête a été éclairci et il y aurait un cout par page. Le comité entend allouer un montant de 100 \$ pour une requête au greffe. Le représentant de l'APQ donnera une évaluation du nombre de pages totales. Les plunitifs de séances juridiques ont été retracés par le représentant du conseil de Quartier Saint-Jean Baptiste et ceux-ci nous indiquent les numéros de référence à utiliser dans le cadre de nos requêtes auprès du greffe.</p> <p>Relativement aux demandes d'informations faites à l'APQ par le passé, le secrétaire présente un tableau, mais il suggère d'attendre la présence de la présidente pour en discuter.</p> <p>Relativement à la compilation des participants sur un retour de l'activité de visite des installations de Glencore s'étant déroulée le 21 novembre 2017, le représentant du conseil de quartier de Saint-Roch avait proposé de faire un résumé et de le partager ensuite aux membres participants pour bonification, le secrétaire procédant à la diffusion. Le représentant étant absent, ce suivi demeure en suspend.</p> <p>Concernant le dossier des règlements généraux, le document n'a pas été retouché et est toujours dans l'attente d'une disponibilité des membres à travailler sur cet objet durant leur rencontre.</p>	<p>Se rendre au greffe.</p> <p>Indiquer le nombre total de pages.</p> <p>Remettre à l'ordre du jour de la rencontre d'avril.</p> <p>Remettre à l'ordre du jour de la rencontre d'avril.</p> <p>Remettre à l'ordre du jour de la rencontre d'avril.</p>	<p>Secrétaire</p> <p>Représentant de l'APQ.</p> <p>Secrétaire</p> <p>Secrétaire et représentant du CQ Saint-Roch.</p> <p>Secrétaire</p>	<p>Avant la rencontre d'avril.</p> <p>Avant la rencontre d'avril.</p> <p>Pour la rencontre d'avril.</p> <p>Pour le bilan annuel.</p> <p>Pour la rencontre d'avril.</p>
4. Suivi d'information de l'APQ				
	<p>Le représentant de l'APQ annonce la présentation qui porte sur un nouveau projet développé par l'un des utilisateurs actuels du port de Québec. Un embargo subsiste sur les communications puisque l'utilisateur n'a pas fait de lancement officiel de son projet.</p> <p>Un tour de table permet aux membres du comité comme aux présentateurs de se</p>			

SUJETS	PRÉCISIONS	SUIVIS	RESPONSABLE	ÉCHÉANCE
	<p>présenter.</p> <p>À 19 : 10 la présentation commence.</p> <p>L'utilisateur présente son plan de consultations publiques.</p> <p>L'utilisateur présente sa mission d'entreprise, son portrait d'affaires.</p> <p>L'utilisateur présente son projet et son déploiement par phase.</p> <p>L'utilisateur présente les retombées économiques escomptées.</p> <p>L'utilisateur présente certaines mesures d'atténuation (qualité de l'air, climat sonore, modification du paysage, gestion des matières résiduelles, etc.) et détaille les impacts résiduels. Le rapport sur les effets environnementaux sera rendu public dans le cadre des consultations.</p> <p>L'utilisateur indique comment le processus de consultation s'arrime avec la Loi canadienne sur l'évaluation environnementale (article 67 de la LCEE) et le PEPC idéalisé par l'APQ. Le projet n'est pas encore connu du grand public. Lorsque les détails du projet seront disponibles en ligne, ce sera le début officiel du PEPC.</p> <p>L'utilisateur indique comment les normes environnementales du Québec sont utilisées à titre de valeurs guides.</p> <p>L'utilisateur se propose de revenir discuter plus en profondeur de son projet si le CVAP le juge pertinent. Il invite les membres du comité à faire parvenir leurs commentaires et transmettre leurs questions au représentant de l'APQ, à des fins de bonification du projet avant le déclenchement du PEPC.</p>			

SUJETS	PRÉCISIONS	SUIVIS	RESPONSABLE	ÉCHÉANCE
	<p>Une période de commentaires et de questions débute à 19 : 50.</p> <p>Les questions et appréciations portent sur les éléments suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Impact sur l'augmentation du trafic routier dans la communauté • Limite des atténuations proposées en matière de qualité de l'air • Le contrôle des îlots de chaleur en milieu urbain • Limite des atténuations proposées en matière d'impact visuel • Les données utilisées dans les modèles de dispersion • La pertinence des simulations visuelles • Les atténuations proposées sur le plan sonore • Les alternatives dans l'aménagement des infrastructures • L'intégration architecturale décevante • Les modalités et fréquences des approvisionnements • Etc. <p>Les divers représentants adressent des remerciements pour la présentation du projet et plusieurs insistent sur l'historique de controverse et les conflits d'usages entre l'industriel et le résidentiel. Il y a des enjeux de cohabitations et c'est la raison pour laquelle le CVAP existe. La communauté souhaite un développement plus doux. Le délai de réaction est trop court pour une authentique relation de construction avec la communauté.</p> <p>Sur ce dernier point, le secrétaire réitère l'invitation historique faite à cet utilisateur afin qu'il vienne dialoguer avec le CVAP. Cette invitation sera acheminée de nouveau.</p> <p>Le représentant de l'APQ indique que le projet de l'utilisateur s'arrimera avec un</p>	<p>Acheminer à nouveau l'invitation à l'utilisateur pour répondre aux demandes du CVAP</p>	<p>Secrétaire</p>	<p>Selon le plan d'action du CVAP</p>

SUJETS	PRÉCISIONS	SUIVIS	RESPONSABLE	ÉCHÉANCE
	<p>autre projet, cette fois-ci porté par l'APQ elle-même et figurant sur le site Internet de l'APQ, la promenade portuaire du foulon (http://www.portquebec.ca/projects/a-propos-du-port/developpement/projets-davenir/promenade-du-foulon). Le représentant suggère, selon les besoins, de présenter à nouveau le projet de la promenade, et le rôle des promoteurs, si le CVAP désire exprimer des préoccupations à cet effet. Il rappelle que l'objectif du projet de promenade est de mettre en valeur au mieux les installations portuaires plutôt que de tenter de les cacher sans grand succès.</p> <p>À l'intention des nouveaux membres, le représentant rappelle brièvement la nature du processus du PEPC. Notamment le fait que le PEPC soit à géométrie variable selon le niveau de réponse de la population. À ce sujet; voir -> http://consultation-citoyens.portquebec.ca/fr ainsi que l'appréciation du CVAP à l'hyperlien suivant -> http://cvap.quebec/wp-content/uploads/2015/04/CR_CVAP-2015_04_23.pdf</p> <p>Représentante du Conseil régional de l'environnement résume ainsi : Au terme du PEPC, le projet sera mis en route lorsqu'il sera à la satisfaction de l'APQ. Le représentant de l'APQ acquiesce.</p> <p>Le représentant du Conseil de quartier Vieux-Québec-Cap-Blanc-Colline-Parlementaire aimerait que le CVAP statue sur ce qu'il fera du projet du promoteur. Le secrétaire doit établir une liste de préoccupations, à l'intention de l'utilisateur.</p> <p>.....</p> <p>En raison de l'heure tardive, le représentant de l'APQ propose de reporter à la séance d'avril la présentation des données économiques sous-tendant l'actuel scénario d'exploitation de Beauport 2020 et de son terminal de conteneur. Le CVAP avait fait mention d'un intérêt à cet égard. Cette présentation prendra environ 30 minutes. Il s'agit peut-être la dernière occasion avant un moment puisque le</p>	<p>Établir une liste de préoccupations du CVAP à l'intention de l'utilisateur.</p>	<p>Secrétaire</p>	<p>Selon le calendrier de consultation proposé.</p>

SUJETS	PRÉCISIONS	SUIVIS	RESPONSABLE	ÉCHÉANCE
représentant de l'APQ sera absent en mai.				
5. Suivi d'information du MDDELCC				
<p>20 : 45</p> <p>La représentante du MDDELCC informe le comité que, depuis la dernière rencontre, il n'y a pas eu de nouveau signalement d'évènement.</p> <p>Le graphique des fréquences de dépassements des valeurs pour le Nickel à la station des Sables sera mis à jour tous les quatre mois dorénavant. Il le sera prochainement en mai et couvrira jusqu'à décembre 2017 (temps de validation des données explique un délai de publication) comme convenu avec Mme Boiteau.</p>				
6. Suivi d'information DSPublique				
<p>21 : 00</p> <p>La docteure Isabelle Goupil-Sormany présente l'état d'avancement du projet « <i>Mon environnement; ma santé</i> » (MEMS). Elle explique la difficulté pour les représentants de faire un suivi précis en étant constamment à la remorque du processus de validation entre le comité-conseil, le comité scientifique et l'équipe de projet. Elle annonce donc un éventuel retour auprès du CVAP.</p> <p>Elle rappelle la responsabilité du Directeur de santé publique en vertu de la Loi de santé publique LRQ cS-4.2; Protéger, maintenir ou améliorer l'état de santé et de bien-être de la population en général. Ceci présuppose qu'il y a une détermination des impacts. Il s'agit d'une loi d'exception; la DSPublique est interpellée si nul autre ne prend la responsabilité d'un cas. La loi lui confère un pouvoir dans la</p>				

SUJETS	PRÉCISIONS	SUIVIS	RESPONSABLE	ÉCHÉANCE
	<p>concertation et l’information de la population.</p> <p>Les assises géographiques du projet MEMS concernent un périmètre de vulnérabilité environnementale, avec des axes routiers majeurs, de grands émetteurs de contaminants, des parcs industriels d’importance, une topographie défavorable, etc. Par contre, on retrouve également des forces à mettre en œuvre qui sont des facteurs de résilience; des comités de vigilance actifs, une mixité des usages, une mixité sociale, une mobilisation citoyenne solidaire, etc.</p> <p>La présentation sera éventuellement disponible et partagée.</p> <p>La docteure présente le devis synthétique et les trois grandes structures du projet; l’équipe de projet, le comité scientifique et le comité-conseil. Sur ce dernier, le politique de la VQ n’est pas partie prenante, mais y siège une ingénieure pour l’incinérateur à titre de représentante industrielle. On retrouve sur ce comité une forte représentation citoyenne.</p> <p>Les livrables répondent à l’entente financière survenue avec la Ville de Québec. Entretemps, le fédéral (Santé Canada) financerait le volet 3, sur un plus grand territoire, mais ceci retarderait possiblement l’échéancier. C’est à confirmer ultérieurement. Un autre livrable à venir est la publication imminente du portrait socio sanitaire Vanier — Limoilou – basse ville.</p> <p>Les livrables sont les suivants :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Cadrage 2. Devis et protocole 3. Bilan de la qualité de l’air extérieure 4. Portrait des nuisances associées aux particules 			

SUJETS	PRÉCISIONS	SUIVIS	RESPONSABLE	ÉCHÉANCE
<p>5. Rapport final 6. Recommandations</p>	<p>2 projets ont été pensés pour décrire l'exposition. L'un possède une échelle de 1 km avec des photosatellites et l'autre possède une échelle plus raffinée avec 30 à 60 capteurs supplémentaires, mais ce dernier impose un délai additionnel de 2 ans sur les échéanciers. Un autre projet porte sur les poussières en suspensions totales et il a été démarré depuis 3 mois déjà. Un nouveau projet est à venir portant spécifiquement sur les PM2,5 et mettant en oeuvre les appareils de l'APQ.</p> <p>Le secrétaire s'informe de la possibilité de diffuser la présentation à même la section DSPublique du site Internet du CVAP. Il serait préférable de ne pas le faire immédiatement et d'attendre le signal pour le faire. Des mises au point demeurent à faire sur les aspects communicationnels du projet, tel que souligné par le comité-conseil.</p> <p>Commentaire de la représentante du Conseil régional de l'environnement – région Capitale Nationale partagé et repris par la représentante — substitut du Conseil de quartier du vieux Limoilou : Elles saluent l'exercice démocratique du budget participatif et félicitent l'équipe pour la direction du processus.</p> <p>Suzanne Verreault adresse des remerciements à la Docteure Goupil-Sormany et cette dernière reçoit des applaudissements nourris des membres.</p>	<p>Porter la présentation et le devis du projet au site Internet</p>	<p>Secrétaire</p>	<p>Lorsque l'avis de diffusion lui parviendra.</p>
<p>7. Correspondances reçues</p>				
	<p>Le secrétaire fait lecture de la correspondance du Conseil de quartier Chute Montmorency désignant ses représentants.</p>			

SUJETS	PRÉCISIONS	SUIVIS	RESPONSABLE	ÉCHÉANCE
8. Autres sujets				
<p>Le secrétaire rapporte une conversation téléphonique reçue de la firme BPH – Environnement, la firme qui accompagne le CVAP dans l’exercice de consultation publique auquel il prend part auprès de l’Agence canadienne d’évaluation environnementale. La firme informe le comité qu’en raison de mobilité du personnel, l’employé accompagnant le comité ne sera plus disponible pour cette tâche, car il vient d’être recruté par une firme concurrente.</p> <p>BPH – Environnement réitère son intérêt et sa capacité à maintenir l’accompagnement du CVAP, toutefois, elle désirait prévenir qu’éventuellement l’employé pouvait être aperçu comme intervenant dans le dossier Beauport – 2020, ou autre, à titre de consultant auprès d’autres adjudicataires.</p>				
9. Date de la prochaine rencontre				
Le 19 avril mars aura lieu la prochaine rencontre régulière à 19 : 00.		Faire parvenir la convocation et les invitations électroniques.	Secrétaire.	Avant la prochaine rencontre.
10. Fin de la rencontre				
La rencontre est levée à 22 : 06.				